



Comité unique de programmation du Pays de Brest du 4 avril 2017 Compte-rendu

Membres présents avec voix délibérative :

<u>Élus</u>	<u>Représentants privés</u>
Marc COATANÉA, conseiller régional référent	Isabelle SUDRE, Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère
André TALARMIN, 1 ^{ier} Vice-Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest	Émilie CARIOU, ADESS
Frédérique BONNARD-LE FLOC'H, Vice-Présidente de Brest métropole	Jean-Claude LEBRETON, CFE-CGC
Patrick LECLERC, Président de la CC du Pays de Landerneau - Daoulas	Chantal GUILLERM, personne qualifiée
Daniel MOYSAN, Président de la CC de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime	Jean-Pierre CAROFF, personne qualifiée
Bernard TANGUY, Président de la Communauté de Lesneven-Côte des Légendes	Hervé QUINQUIS, personne qualifiée
Christian CALVEZ, Président de la CC du Pays des Abers	Yves JULLIEN, personne qualifiée

Excusés

Viviane GODEBERT, Vice-Présidente de la CC du Pays d'Iroise
 Guy JOURDEN, Président du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest
 Armel LORCY, Vice-Président de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay
 Evelyne LUCAS, Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine de Brest
 Bernard SIMON, Chambre d'Agriculture
 Jean-Yves PIRIOU, Eau et rivières

Membres avec voix consultative :

<u>Présent</u>	<u>Excusés</u>
Didier LE GAC, Conseiller départemental	Ivan BOUCHIER, Sous-Préfet de Brest
	Gaëlle VIGOUROUX, conseillère régionale
	Laurence FORTIN, conseillère régionale
	Renée THOMAIDIS, conseillère régionale
	Stéphane ROUDAUT, conseiller régional

Techniciens :

Kristen LE GARS, Conseil Régional

Anne-Claire GUILLOU, Conseil Départemental

Luce DEMANGEON, Mickaèle LE BARS et Thierry CANN, Pôle métropolitain du Pays de Brest

Vérification du Quorum

Le CUP est composé de 18 membres (9 représentants élus et 9 représentants privés)

Le double quorum est atteint :

7 membres du collège privés et 7 membres du collège élus sont présents.

Marc COATANÉA ne prend pas part au vote pour les dossiers sollicitant le FEADER – LEADER

Daniel MOYSAN ne prend pas part au vote pour le projet de « film musical en Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime » en tant que maître d'ouvrage du projet.

Frédérique BONNARD LE FLOCH ne prend pas part pour le projet de « nouveau Portail Brest Life : outil de marketing territorial partagé à l'échelle du Pays de Brest » en tant que Vice-Présidente de Brest métropole.

Émilie CARIOU ne prend pas part au vote pour le projet « Accompagnement à l'entrepreneuriat coopératif - Coopérative Jeunesse de Territoire » en tant que co-Présidente de l'ADESS Pays de Brest.

✓ **Répartition des crédits par axes de la dotation 2017**

La répartition des crédits par axes de la dotation 2017 proposée est la suivante :

	Crédits régionaux 2014-2016 (dotation)	% de la dotation	Crédits mobilisés en 2014-2016	2017 (en appliquant les mêmes pourcentages)
PRIORITE 1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du pôle métropolitain du Pays de Brest	3 150 000€	24,52 %	830 865 €	2 540 409 €
PRIORITE 2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	2 800 000 €	21,80 %	1 645 498 €	2 258 602 €
PRIORITE 3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	4 325 740 €	33,68 %	2 512 782 €	3 489 436 €
Axe services collectifs essentiels	2 568 935 €	20 %	1 456 688 €	2 072 112 €
TOTAL DOTATION	12 844 675 €		6 398 849 €	10 360 559 €

✓ **Cette proposition est validée**

✓ **Actualisation du règlement intérieur**

Le périmètre du Pays de Brest a connu ou va connaître 2 évolutions cette année.

En effet, la fusion de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon et de la communauté de communes de l'Aulne Maritime est effective depuis le début de l'année 2017

La communauté de communes de la Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime sera désormais représentée au sein du CUP par son Président Daniel MOYSAN.

De plus, la nouvelle communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay créée le 1^{er} janvier 2017 a sollicité son adhésion au Pays de Brest. Armel LORCY, Vice-Président sera le représentant de la communauté de communes au sein du CUP.

Le nombre de membres du collège élus est ainsi maintenu à 9 ce qui n'impacte pas la composition du CUP concernant les représentants du conseil de développement.

Le règlement intérieur ainsi que la liste nominative des membres du CUP sont présentés aux membres du CUP.

✓ **La nouvelle composition du collège élus est validée par le CUP**

Examen de projets sollicitant un soutien régional au titre du contrat de partenariat

	Crédits régionaux 2017(dotation)	Crédits mobilisés suite au précédent CUP	Montant de subvention mobilisé à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
PRIORITE 1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du pôle métropolitain du Pays de Brest	2 540 409 €	386 655 €	139 400 €	2 014 354 €
PRIORITE 2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	2 258 602 €	299 100 €	36 734 €	1 922 768 €
PRIORITE 3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	3 489 436 €	338 003 €	0€	3 151 433 €
Axe services collectifs essentiels	2 072 112 €	218 212 €	382 568 €	1 471 332 €
TOTAL DOTATION	10 360 559 €	1 241 970 €	558 702 €	8 559 887 €

- Au-delà de l'avis formulé pendant le CUP, le compte-rendu précise aussi, sur chacun des projets, les éventuelles réserves à lever au regard du cadre d'intervention régional, notamment des cibles de la grille développement durable.
- En cas d'avis favorable ou favorable avec réserve, il appartiendra au porteur de projet de constituer, avec l'aide du Pays, un dossier complet de demande de subvention.
- La demande, avec le montant de subvention proposé par le CUP, sera alors instruite par la Région afin notamment de vérifier la cohérence du dossier avec la fiche projet, l'avis formulé par le CUP et les règles d'intervention régionales/européennes (et notamment, pour les projets intervenants dans un secteur concurrentiel, le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne).

Programme FEADER-LEADER

Répartition des dotations par axes et par priorités, subventions proposées et restant à proposer en CUP

	Crédits FEADER LEADER Pays 2014-2020 (dotation)	Montant de subvention mobilisée au CUP précédent	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Fiche action 1 – Vers un parcours entrepreneurial innovant	370 000 €	75 000€	0€	295 000 €
Fiche action 2 - Vers des modes de production et de consommation durables et de qualité	370 000 €	0 €	0€	370 000 €
Fiche action 3 – Vers une valorisation partagée de nos spécificités	390 000 €	75 000 €	45 165€	269 835 €
Fiche action 4 – Vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique	299 743 €	36 339, 12 €	0€	263 403, 88 €
Fiche action coopération – Vers une dynamique de coopération interterritoriale et transnationale	72 218 €		0 €	72 218 €
Animation - Gestion	421 657 €		€	421 657 €
TOTAL DOTATION	1 924 218 €	1 863 339, 12€	45 165 €	1 692 113,88 €

A partir de l'avis formulé par le CUP, le porteur de projet est invité à constituer son dossier de demande de subvention avec l'accompagnement du Pays. Après vérification par le Pays de sa conformité à la fiche, le dossier complet est transmis au service instructeur de la Région pour instruction réglementaire. Un deuxième passage en CUP (sans audition) est ensuite programmé pour avis définitif.

PJ :

- ✓ Diaporama
- ✓ Grilles de sélection des projets :
 - Film musical – Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime
 - Aménagement muséographique et signalétique du domaine de Menez- Meur – Parc Naturel régional d'Armorique

Projet - Maître d'ouvrage	Axe / Priorité du contrat Fiches actions	Décision (pour plus de précision, se référer à la fiche-projet)	Subvention (montant et fonds) et Dépense éligible proposées par le CUP	Subvention du Département
Nouveau Portail Brest Life : outil de marketing territorial partagé à l'échelle du Pays de Brest- Brest métropole	Crédit région - Fiche action 1.3 : soutien aux actions de promotion, de communication du territoire et aux stratégies partagées	Avis favorable à l'unanimité Frédérique BONNARD LE FLOCH ne prend pas part au vote	Région : 50 % d'une dépense prévisionnelle de 50 000 € soit un montant prévisionnel de 25 000 €	Subvention du département non sollicitée
Accompagnement à l'entrepreneuriat coopératif - Coopérative Jeunesse de Territoire - ADESS Pays de Brest	Crédit région - Fiche action 2.4 : créer les conditions favorables à la création, la reprise et au développement des entreprises	Avis favorable à l'unanimité Émilie CARIOU ne prend pas part au vote	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 68 200 € soit un montant prévisionnel de 20 460 €	Subvention du Département sollicitée au titre du contrat de ville
Réhabilitation de la salle de sports Jean Kergoat - Commune de Guipavas	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 10 % (plafonnée à 200 000 €) d'une dépense prévisionnelle de 1 266 690 € soit un montant prévisionnel de 200 000 €	Subvention du Département sollicitée : dossier déposé
Extension - Rénovation de l'école - Commune de Pencran	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 10 % (plafonnée à 100 000 €) d'une dépense prévisionnelle de 1 071 135 € soit un montant prévisionnel de 100 000 €	Subvention du Département sollicitée : dossier déposé
Plan d'actions GIP Brest terres océanes Année 2 (avril 2017- mars 2018)- GIP Brest terres océanes	Crédit région - Fiche action 1.3 : soutien aux actions de promotion, de communication du territoire et aux stratégies partagées	Avis favorable à l'unanimité Patrick LECLERC ne prend pas part au vote	Région : 45 % d'une dépense prévisionnelle de 209 000 € soit un montant prévisionnel de 94 050 €	Subvention du département non sollicitée
Acculturation à l'entrepreneuriat en Pays de Brest - The Corner Fellowship	Crédit région - Fiche action 2.4 : créer les conditions favorables à la création, la reprise et au développement des entreprises	Avis favorable à l'unanimité	Région : 50 % d'une dépense prévisionnelle de 32 549 € soit un montant prévisionnel de 16 274 €	Subvention du département non sollicitée

Extension de l'école Jean de la Fontaine et de la garderie - Commune de Saint-Divy	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 10 % (plafonnée à 100 000 €) d'une dépense prévisionnelle de 825 681 € soit un montant prévisionnel de 82 568 €	Subvention du Département sollicitée : dossier déposé
Film musical en Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime - Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime	Crédit région - Fiche action 1.3 : soutien aux actions de promotion, de communication du territoire et aux stratégies partagées LEADER - Fiche action 3 : vers une valorisation partagée de nos spécificités	Avis favorable à l'unanimité Marc COATANÉA ne prend pas part au vote ainsi que Daniel MOYSAN, Président de la CC Presqu'île de Crozon- Aulne Maritime	Région : 50 % d'une dépense prévisionnelle de 40 700 € soit un montant prévisionnel de 20 350 € Europe FEADER LEADER : 12 210 €	Subvention du département non sollicitée
Aménagement muséographique et signalétique du domaine de Menez Meur - Parc Naturel Régional d'Armorique	LEADER - Fiche action 3 : vers une valorisation partagée de nos spécificités	Avis favorable à l'unanimité Marc COATANÉA ne prend pas part au vote	Europe FEADER LEADER : 32 955 €	

Les fiches-projets rédigées à l'issue du CUP sont contractuelles et annexées à ce présent document, les dossiers de demande de subvention devront être conformes au contenu des fiches-projets



André TALARMIN
1^{ier} Vice -Président du Pays Brest



Marc COATANÉA
Conseiller régional référent